

Prêt immobilier

Le crédit qui se met en quatre pour réaliser vos projets en toute sérénité

[SIMULER](#)

Un crédit bien bâti pour vous !

Le temps est venu de devenir propriétaire, de réaliser un investissement locatif, d'acheter une résidence secondaire ou de financer des travaux d'amélioration de votre habitat ? Chez Banque Commerciale de Financement et d'Investissement, il y a un prêt immobilier adapté à chaque projet !



Un emprunteur serein

Votre situation financière évolue ? Votre prêt immobilier aussi ! Avec le prêt immobilier Banque Commerciale de Financement et d'Investissement, modulez les modalités de remboursement : pause dans vos mensualités, modification de la date de prélèvement mensuel, remboursement anticipé... Un crédit qui se met en quatre pour réaliser vos projets en toute sérénité !

Envie de profiter de tous ces avantages ?

Pour profiter de votre prêt immobilier, vous devez au préalable ouvrir un compte courant Banque Commerciale de Financement et d'Investissement. Il est gratuit, et sa carte bancaire aussi.



Simuler votre prêt immobilier en ligne



Faites votre demande de prêt immobilier



Un expert vous apporte une réponse sous 48h



Profitez de votre prêt immobilier Banque Commerciale de Financement et d'Investissement

Faites une simulation de votre crédit en ligne.

Pour choisir la solution la plus adaptée à votre situation actuelle, Banque Commerciale de Financement et d'Investissement vous offre l'opportunité de faire une simulation de votre crédit de façon simple et rapide.

Type de projet

Veuillez sélectionner le type de projet

Montant à emprunter

10500 €

Des conseillers pour vous accompagner



Vous venez d'effectuer votre demande de prêt en ligne ? Un conseiller Banque Commerciale de Financement et d'Investissement vous rappelle dans les 48h afin de vous donner une première estimation et vous aider dans vos démarches. Un suivi rapide et de qualité.

COMPTE BANCAIRE

Compte Courant
Compte Joint
Cartes Bancaires

EMPRUNT

Prêt Immobilier
Prêt Personnel
Prêt Auto

ÉPARGNE

Compte d'Épargne
Compte d'Investissement
Épargne ->

ASSURANCE

Assurance Auto
Assurance Habitat

BIENVENUE

Jusqu'à 140 € offerts
à l'ouverture d'un compte et
d'un livret d'épargne.

Conditions générales

Conditions d'éligibilité

Le prêt immobilier, pour qui ?

Le prêt immobilier peut être souscrit par toute personne physique majeure capable et toute personne morale de droit privé hors financement d'une activité professionnelle.

Et comment ?

Pour ouvrir votre prêt immobilier, vous devez ouvrir un compte courant Banque Commerciale de Financement et d'Investissement. Il est gratuit, et sa carte bancaire aussi.

Durée

Vous pouvez emprunter pour une durée de 2 ans à 30 ans, en fonction de votre projet et de votre situation personnelle.

Acceptation de l'offre

À compter de la réception de l'offre :

- sa durée de validité est de 30 jours
- vous pouvez l'accepter à partir du 11ème jour (suite au délai légal de réflexion de 10 jours).

Garanties et Assurance

Garanties

Plusieurs garanties pourront vous être demandées telles que l'hypothèque conventionnelle, le privilège de deniers (réservé à l'achat dans l'ancien, le neuf de moins de 5 ans, ou pour l'acquisition d'un terrain seul), ou la caution Crédit Logement.

Assurance

Dans le cadre d'un prêt immobilier à taux fixe :

- une souscription à une assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), d'invalidité Permanente Totale (IPT), d'incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) sera exigée selon une quotité (en % du capital emprunté) à définir lors du montage.
- si le financement concerne un bien locatif, une souscription à une assurance Décès, PTIA sera exigée selon une quotité (en % du capital emprunté) à définir lors du montage.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

OUVRIR MON COMPTE

Questions populaires dans la FAQ

COMPTE BANCAIRE

EMPRUNT

ÉPARGNE

ASSURANCE

CARTE VISA

Quels sont les crédits à la consommation proposés ?

Banque Commerciale de Financement et d'Investissement propose plusieurs crédits à la consommation en ligne :

- le prêt personnel : celui-ci permet le financement de projets divers comme un voyage, un mariage, du matériel high-tech, etc.
- le Crédit Travaux : celui-ci est un crédit adapté à vos projets habitation (travaux, déco, aménagement...)
- le Crédit Auto : celui-ci permet le financement des véhicules suivants : 2 roues, voiture neuve, d'occasion ou écologique

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Demander mon prêt

Parlez à un conseiller ou faites une demande de prêt en ligne.

DEMANDER MON PRÊT

Contact

FAQ